CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

**PROPRIETAIRE**

Adresse : Hebergements divins, route dèrriere la ville, 4 – 6860 Bernimont
Numéro de téléphone : +32(0)475/21.35.79
E-Mail : info@hebergementsdivins.be
N°TVA et entreprise : BE0758.717.271

Dispositions applicables et acceptation des conditions générales

*Toutes réservations de séjours dans nos logements sont soumises aux présentes conditions générales. Sauf stipulation expresse contraire, le client est censé avoir pris connaissance desdites conditions et en avoir accepté toutes les clauses au plus tard lors de la réservation.*

Formation du contrat et paiement du prix

La réservation devient effective et vaut contrat de location dès lors que le client aura fait parvenir au propriétaire le paiement complet du montant du prix du séjour. La prise de possession du logement vaut également contrat de location. Les prix s’entendent toutes charges comprises, hors taxe de séjour et suppléments éventuels. Le solde du séjour est à régler à l’arrivée chez le propriétaire. Les consommations et les prestations supplémentaires non prévues à l’avance seront à régler en fin de séjour au propriétaire. Sauf indication contraire, tous les règlements sur place se font uniquement en espèces.

Annulation

Toute annulation par le client doit être notifiée par lettre, émail ou téléphone au propriétaire. Si l’annulation intervient plus de 30 jours avant le début du séjour, le paiement sera remboursé intégralement. Dans les autres cas, le propriétaire se réserve le droit de garder un pourcentage de la somme versée :

* Si l’annulation intervient entre 29jours et 15 jours avant le début du séjour, le propriétaire se réserve le droit de garder 35% du montant payé lors de la réservation de l’hébergement.
* Si l’annulation intervient entre 14jours et 72h avant le début du séjour, le propriétaire se réserve le droit de garder 60% du montant payé lors de la réservation de l’hébergement.
* Si l’annulation intervient moins de 72 heures avant le début du séjour, le propriétaire se réserve le droit de garder 80% du montant payé lors de la réservation de l’hébergement.

Si l’acompte donné lors de la réservation ne couvre pas le montant réclamé, une facture sera émise pour la différence.

En cas de séjour écourté, le prix correspondant au coût de l’hébergement et aux prestations supplémentaires demandées mais non consommées reste intégralement acquis au propriétaire. En cas d’annulation du séjour par le propriétaire avant la date de début du séjour, il doit en informer le client par tous les moyens possibles. Le client, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, sera remboursé immédiatement des sommes versées.

Arrivée, départ et durée du séjour

Le client doit se présenter le jour précisé et aux heures indiquées. Par obligation légale, il sera demandé au client, dès son arrivée, de communiquer les informations (si nécessaires) au contrôle des voyageurs (coordonnées, numéro d’identité, …). En cas d’arrivée tardive ou différée, le client doit prévenir le propriétaire. Si le client ne s’est pas manifesté dans l’heure qui suit le jour et l’heure prévus de début de séjour, la réservation devient nulle et le propriétaire peut disposer de son hébergements. Le paiement reste acquis au propriétaire.  Sauf convention avec le propriétaire, le départ se fait avant 11h00.

Toute arrivée avant 18h30 et tout départ après 11h n’est possible qu’après accord au préalable des propriétaires moyennant un supplément tarifaire.

Usage et occupation des lieux

Le client devra respecter le caractère paisible des lieux et en faire un usage conforme à leur destination. Il tiendra compte de la quiétude des autres occupants et du propriétaire. Les parents veilleront en outre à ce que leurs enfants respectent les règles de vie du lieu. Le séjour réservé est fixé pour un nombre précis de personnes en ce compris les bébés et enfants en bas âge. Si le nombre de clients dépasse ce nombre, le propriétaire a le droit de refuser les clients supplémentaires ou d’obliger le client à réserver un autre logement (si disponible) pour loger ces clients, au prix affiché. Le refus ne peut être en aucun cas considéré comme une modification ou une rupture de contrat à l’initiative du propriétaire, de sorte qu’en cas de départ du client, aucun remboursement ne peut être envisagé. Les animaux domestiques ne sont acceptés que sur accord particulier du propriétaire.

L’utilisation du bain nordique pour les enfants est uniquement possible pour les enfants accompagnés et sous surveillance constante d’au moins un adulte. Nous déclinons toute responsabilité en cas d’accident dans la zone bain nordique.

Il est interdit d’entrer dans le champ des animaux sans avis contraire du propriétaire.

Toute dégradation des lieux sera constatée lors du Check-out. Si le check-out n’a pas lieu, elle pourra être constatée jusqu’à maximum 7 jours après la fin du séjour. Le montant sera chiffré et facturé à la personne ayant réservé le séjour.

Litiges

Toute réclamation relative à l’état des lieux doit être notifiée immédiatement au propriétaire, par émail ou téléphone dans les 2heures qui suivent le début du séjour. Toute autre réclamation relative à un séjour peut être également adressée. A défaut d’y parvenir, seuls les tribunaux de l’arrondissement judiciaire de Neufchâteau sont compétents.